

Mainstay Medical International plc (« Mainstay » ou la « Société ») Nombre de droits de vote

DUBLIN--(BUSINESS WIRE)-- Regulatory News:

En conformité avec la règle 20 de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE), Mainstay annonce que :

Le nombre total d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,001 € chacune, en circulation au 1 juillet 2016, est de 6 607 000 actions, correspondant à un total de 6 607 000 droits de vote. La Société ne dispose pas d'actions ordinaires auto-détenues.

Par conséquent, le chiffre qui peut être utilisé par les actionnaires comme dénominateur pour les calculs par lesquels ils détermineront s'ils sont tenus de notifier leur intérêt, ou un changement de leur intérêt dans la Société en vertu de la Directive Transparence de 2007 (directive 2004/109/CE) sur les obligations de transparence est 6 607 000.

Nombre total d'actions ordinaires émises	6 607 000
Nombre total de droits de vote théoriques ¹	6 607 000
Nombre total de droits de vote exerçables ²	6 607 000

Le 1 juillet 2016

¹ Le nombre total de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

² Le nombre total de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote.

Contacts

FTI Consulting pour Mainstay Medical International plc
Jonathan Neilan, +353-1-663-3686
Jonathan.Neilan@fticonsulting.com

Source: Mainstay Medical International plc